

MENU BIQ

 FOCUS



Près de 30% des Franciliens ont déjà consulté leur médecin pour cause de pollution. [Lire la suite](#)



PRATIQUE PRO'



AVC : faire le 15, un réflexe pas toujours évident. [Lire la suite](#)



Une Américaine met fin à ses jours en défendant le suicide assisté. [Lire la suite](#)



Exposés aux cadences infernales, à la fatigue et au stress. [Lire la suite](#)



Entente préalable : hypocholestérolémiants sous surveillance à partir de samedi. [Lire la suite](#)

BIQ VOTRE BULLETIN D'INFORMATION QUOTIDIEN



ECHO DES LABOS

Selincro dans la dépendance alcoolique désormais remboursé.

Source : lequotidiendumedecin.fr



Le laboratoire Lundbeck annonce avoir obtenu le remboursement de Selincro (18mg de nalmefène), indiqué dans la réduction de la consommation d'alcool chez le patient adulte dépendant.

Selincro est un traitement de première intention s'adressant aux patients, dont la consommation d'alcool est à risque élevé ou très élevé (+ de 6 verres / jour pour un homme et + de 4 pour une femme), qui font le choix d'entrer dans une démarche de prise en charge mais ne nécessitant pas un sevrage total et maintenu.

Suivi psychosocial du patient

La Commission de la Transparence, dans son avis rendu le 4 décembre 2013, a évalué que ce traitement est une innovation qui présente un intérêt de santé publique. Selincro s'inscrit dans un dispositif de prise en charge globale, dans lequel le patient est suivi et accompagné par son médecin, généraliste ou spécialiste. En effet, le succès du traitement est basé sur la motivation, l'autonomie et le suivi psychosocial du patient.

Selincro est commercialisé au prix de 3,60 euros par comprimé. Du fait de la prise moyenne d'un comprimé un jour sur deux constatée lors des études cliniques, le coût journalier est de 1,80 euros. Environ 280 000 patients seraient éligibles à Selincro, selon les estimations de la Commission de transparence.